

L'ÉCONOMIE SOCIALE

CAHIER D'INFORMATION

EN MOUVEMENT

produit par:



CHANTIER
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE



ÉCONOMIE SOCIALE
ACTION COMMUNAUTAIRE

CENTRES DE LA PETITE ENFANCE

UN MILIEU QUI FOURMILLE DE PROJETS

On entend beaucoup parler des attentes légitimes des parents pour une place dans un Centre de la petite enfance et des demandes toutes aussi légitimes des éducatrices pour améliorer leurs conditions de travail. L'accessibilité financière et la qualité des services offerts ont rendu la formule extrêmement populaire. Cinq ans après le lancement de l'objectif « 200 000 places », le développement à un rythme très accéléré des CPE est maintenant bien assumé. Le réseau des quelques 900 CPE fourmille aujourd'hui de projets novateurs dont on entend moins parler. Portrait de ce gigantesque réseau d'entreprises collectives et de ses défis.



PETIT RÉSEAU DEVENU GRAND

Développées par des femmes et des milieux communautaires au début des années 1970, les garderies sans but lucratif, « ces petites organisations capables de répondre rapidement aux besoins » selon la définition de Suzanne Sauvé, chargée de projets au Chantier de l'économie sociale, ont été les précurseurs de la célèbre formule des Centres de la Petite Enfance (CPE).

Le passage à une gestion plus « institutionnalisée » des CPE n'en a pas changé l'essence communautaire. Ce qui a changé par contre, c'est le rythme de croissance du développement! Au cours des quatre dernières années, on a doublé le nombre de places disponibles. L'aide financière accordée aux parents (les places à 5

dollars par jour) a contribué à l'essor du réseau et à la réalisation d'un projet social hors du commun, réclamé pendant près de trente ans, pour assurer l'accès à un programme éducatif de qualité aux enfants de toutes les couches sociales.

Cette évolution à toute allure amène les CPE à prendre conscience de leur importance dans le développement, non seulement social mais aussi économique, de nos communautés. Avec près de 23 000 personnes qui y travaillent, le réseau des CPE est le troisième plus gros employeur privé au Québec, après le Mouvement Desjardins (36 000) et Weston (25 000); mais devant BCE (21 000) et Bombardier (20 000).

Selon une étude américaine, chaque tranche de 1000 \$ investie dans les programmes pédagogiques destinés aux jeunes enfants des familles à faibles revenus correspond à une économie de 7000 \$ en terme de coûts liés aux programmes de rattrapage et aux frais de justice pénale.

Le ministère de l'Industrie et du Commerce
partenaire des entreprises d'économie sociale

www.mic.gouv.qc.ca

Industrie
et Commerce

Québec

UNE FORMULE ENVIÉE

L'expérience québécoise rayonne partout en Amérique du Nord. Les mesures mises de l'avant par la politique familiale nationale vont suffisamment loin pour impressionner nos voisins en matière de soutien à la famille et d'éducation à la petite enfance. Mais il y a plus. La tendance à conserver au réseau sa forme de propriété collective plutôt que d'en faire une organisation étatique contribue pour beaucoup à sa renommée. Créés à même les réseaux des garderies et

de la garde en milieu familial, les centres de la petite enfance sont des organismes privés et autonomes. Chaque installation ou cellule familiale a le plein potentiel pour développer une saveur locale et une couleur qui lui est propre.

Le modèle CPE présente donc plusieurs

avantages qui vont du développement optimal de l'enfant à une réduction de l'offre de services de garde au noir (dont les standards de qualité et les valeurs éducatives n'offrent pas toujours des garanties bétonnées). Le CPE propose une solution pour contrer l'éparpillement des services de garde sur un même territoire (intégration des services en milieu familial et en « installation ») et palier au sous-développement de certains types de services. Les CPE dépassent la logique du seul service de garde pour offrir une gamme de services variés aux parents dont des références vers d'autres ressources communautaires et institutionnelles.



ACQUIS AU FIL DES MOBILISATIONS POPULAIRES

Le réseau actuel de CPE est issu d'une volonté populaire. Chaque pas en avant dans l'histoire des services de garde est initié par de larges mouvements de mobilisation. À la fin des années 60, il existe quelques garderies financées par l'État situées dans les quartiers défavorisés de Montréal. Entre 1970 et 1972, près de 70 garderies ouvrent leurs portes grâce à des subventions octroyées par le gouvernement fédéral.

Dans cette mouvance, plusieurs regroupements de garderies voient le jour et militent, aux

côtés des groupes de femmes et organismes communautaires, pour la mise en place d'un réseau universel de garderies à but non lucratif financées par l'État. En 1974, le Plan Bacon (du nom de la ministre Lise Bacon) vient répondre en partie à ces revendications, en prévoyant l'octroi de subventions de démarrage pour les nouvelles garderies sans but lucratif et de subventions aux parents, selon leurs revenus.

Les garderies connaissent une croissance rapide tout au long des années 1980 et une première

vague de syndicalisation survient pendant cette décennie. L'Office des services de garde à l'enfance, créée en 1979, adopte, entre autres, une politique sur la garde en milieu familial et en 1988, une Politique sur les services de garde à l'enfance.

En 1996, au Sommet sur l'Économie et l'Emploi, le Chantier de l'économie sociale et Concertation inter-régionale des garderies du Québec font front commun pour présenter un projet pilote de 13 centres intégrés de services à la petite enfance. Le gouver-

nement québécois emboîte le pas et concrétise le projet initial en annonçant la création de près de 1000 CPE et le dévoilement d'une politique familiale nationale.

« Les batailles menées comme groupe communautaire par rapport aux services de garde nous ont permis de gagner les jalons d'une reconnaissance sociale. Nous avons maintenant même un ministère à porte-feuille! » s'enthousiasme Josée Lalonde du CPE Lafontaine.

POUR RÉPONDRE AUX BESOINS

CRÉER DES PROJETS ÉTONNANTS

Coller les CPE à l'État représente des avantages, mais aussi des appréhensions, comme le souligne Josée Lalonde du CPE Lafontaine qui craint que ce rapprochement « se termine par une uniformisation des services, une perte de la couleur et du milieu de vie pour devenir une machine qui dessert des services aux parents! »

Heureusement, les CPE peuvent encore se démarquer, puisque justement les valeurs démocratiques ont été sauvegardées. Selon les orientations du conseil d'administration, les CPE comptent autant de possibilités que de préoccupations des parents administrateurs pour développer des alternatives novatrices et dynamisantes.

Un répit pour parents en difficultés

Le CPE Jardin bleu à Québec offre du répit (jusqu'à 48 heures) aux parents en crise, en concertation avec le CLSC et le Centre jeunesse : jeunes parents en difficulté, parents d'enfants lourdement handicapés ou parents au bord de l'épuisement, évitant ainsi des moments de violence et le découragement. Des ateliers, basés sur des expériences vécues, appuyant la compétence parentale, sont offerts aux parents dont les enfants fréquentent le CPE et aussi à ceux qui sont à l'école.

Une expérience d'immersion autochtone

Initié par le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or, le CPE Abinodgic Miguam, de l'Algonquin « *les enfants, maison* », ouvrira ses portes en 2003 avec 80 places disponibles. Le Centre d'amitié autochtone se promet d'y maintenir une couleur toute spéciale en présentant une immersion culturelle amérindienne pour les enfants non autochtones qui fréquenteront leur CPE. Cette immersion se

traduira tant par le milieu physique que par des activités culturelles collées aux communautés cries et algonquines. « Du côté autochtone, les attentes sont très grandes » souligne Édith Cloutier, directrice du Centre d'amitié autochtone. Le projet représente un défi et un atout supplémentaire pour amener les autochtones vers la formation. Un incitatif intéressant qui a d'ailleurs conduit 20 femmes à débiter leur formation d'éducatrice au Cégep de Val-d'Or.

Une piscine au CPE

Le CPE le Funambule de Saint-Jérôme a porté longtemps un rêve : celui de voir naître un Centre aquatique à même son installation.

Ce Centre a pris la forme d'un bassin de dimension 24 X 24 pieds, avec une profondeur de 4 pieds. L'objectif, apprendre à nager dans un espace plus restreint que les piscines olympiques, collégiales ou municipales. « On évite du coup le sentiment de peur ressenti par les enfants devant l'effet de grandeur des grands espaces » explique la directrice du Funambule, Sylvie Beauchamps. « En réfléchissant à la sédentarité des enfants d'aujourd'hui et à la menace d'obésité pour les plus jeunes, nous en sommes venus à penser à intégrer des activités aquatiques au program-

me éducatif. » Le CPE offrira aussi le bain libre avec les parents dès 16h. Coût total pour l'activité : 100 dollars par année, incluant de gros extra comme les cours de natation, une cassette vidéo des activités aquatiques des enfants, mais aussi des bricolages spécialisés comme la poterie et soirée de théâtre montée par les éducatrices qui louent un vrai théâtre pour l'occasion.

Des places pour enfants sourds

Autre première, cette fois au CPE Lafontaine de Montréal, situé à même l'ancien édifice des Sourdes et Muettes rue Saint-Denis. Dans l'esprit de favoriser le développement de services diversifiés et novateurs pour desservir

les clientèles mal servies, le CPE a créé des liens avec l'Institut Raymond Dewar qui travaille en réadaptation des personnes malentendantes ou sourdes. Le CPE Lafontaine ouvrira prochainement 15 places réservées aux enfants sourds, une première au pays. « Le

projet québécois est pensé pour outiller l'enfant par rapport au monde, en lui apprenant le langage signé du Québec et en lui permettant d'évoluer dans un milieu majoritairement composé de personnes qui entendent » explique la directrice du CPE Lafontaine, Josée Lalonde.



DIVERSIFIER LE FINANCEMENT

Selon les données du ministère, environ 10 % des CPE éprouvent des difficultés financières. Pour Josée Lalonde, directrice du CPE Lafontaine, ce chiffre est trop conservateur. « Il faudrait cesser de se mettre la tête dans le sable et faire face à la situation ». L'aide gouvernementale et les contributions des parents ne suffisent pas lorsqu'il s'agit de mettre sur pied des programmes d'envergure ou encore de financer de nouvelles initiatives. Il importe alors de développer des partenariats et d'innover dans les montages financiers.

Les sources sont nombreuses : les fonds d'investissements locaux, les fonds d'économie sociale dans les CLD, les Caisses populaires ou d'économie ou des réseaux comme le RISQ qui permettent d'obtenir des prêts à peu de frais. D'ailleurs, dans le cas du RISQ l'ouverture est très grande. « Pour nous, un CPE représente un domaine moins risqué comparativement à d'autres entreprises, tout simplement parce qu'il y a là une certaine garantie de revenus », explique Stéphane Chabot analyste financier au RISQ.

PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE ET FORMATIONS ADAPTÉES

Le nombre de places en CPE est passé de 58 284 en 1997, à 115 956 en 2001 et devrait atteindre 200 000 d'ici 2005, une augmentation de 250%! En considérant que chaque tranche de huit places occupées en CPE correspond à un emploi d'éducatrice supplémentaire, il faudra tout près de 13 000 éducatrices de plus pour suffire à la tâche!

Le développement des CPE est donc confronté à une pénurie de main-d'œuvre qui provient



aussi des nouvelles conditions mises de l'avant par la Politique familiale en matière de formation. Le gouvernement du Québec exige la qualification de deux éducatrices sur trois à l'Attestation d'étude collégiale en technique d'éducation en enfance plus trois années d'expérience.

Pour aider les CPE à atteindre les exigences de formation, un Projet majeur de formation a octroyé un budget de 3,6 millions pour assurer la formation de 819 personnes, dont 712 sont à

présent diplômées ou en voie de l'être. « La question de la formation permet une reconnaissance de la valeur du travail en service de garde qui conduit à une amélioration des conditions de travail » souligne Jolaine de Montigny, chargée du Projet majeur de formation au CSMO Économie sociale et action communautaire.

En régions éloignées, la question de la formation est associée à des difficultés supplémentaires liées à l'éloignement entraînant un manque d'étudiantes. Pour débiter une cohorte, plusieurs Cégeps exigent un minimum de 12 ou 15 étudiantes inscrites, les demandes sont souvent en deçà de ce nombre imposé. « Pour la grande région de la Côte-Nord, il n'y a que deux Cégeps, l'un à Baie-Comeau et l'autre à Sept-Îles. Pour une personne qui est déjà en emploi, à Fermont par exemple, aller chercher une formation à plus de 4 heures de route représente un défi de taille » explique Nancy Pelletier chargée de projet pour la formation du personnel en service de garde chez CIRCPEQ. La région de l'Abitibi-Témiscamingue vit la même situation. Chose intéressante par contre, huit cohortes ont été mises sur pied grâce au télé-enseignement.

Du côté des gestionnaires

Avec le développement rapide des CPE, les responsabilités des gestionnaires se sont considérablement accrues, sans nécessairement que de nouveaux outils de gestion soient

disponibles. C'est le cas au CPE Lafontaine; sa directrice, Josée Lalonde n'hésite pas à conclure : « le réseau est en crise par rapport à ses gestionnaires. Ici par exemple, je devrais gérer seule un budget de 2 millions pour trois services et je n'ai même pas de secrétaire! »

CONSULTATIONS PUBLIQUES À L'AUTOMNE

Une large consultation est en train de se mettre en branle au sujet du réseau des CPE, cinq ans après la Politique familiale. Le Chantier de l'économie sociale invite tous les acteurs du réseau ainsi que les organismes et individus concernés par la question des CPE à participer à des rencontres régionales qui se tiendront à l'automne 2002.

Ces rencontres constitueront pour les personnes participantes une occasion privilégiée de faire état de la croissance du secteur depuis 1997 de prendre conscience des avantages et des spécificités du modèle et d'examiner les principaux enjeux reliés au parachèvement du réseau. À l'issue de ces rencontres, un forum national réunira représentants régionaux, partenaires et organismes nationaux. On y dégagera des voies de solution en regard des principaux enjeux soulevés à travers le Québec.

Ce cahier d'information de quatre pages traitant du développement de l'économie sociale au Québec est édité conjointement sous l'entière et seule responsabilité des trois organisations suivantes:



Le Chantier de l'économie sociale est une organisation autonome et permanente visant la promotion et le développement de l'économie sociale. Le Chantier est une corporation à but non lucratif regroupant les grands mouvements sociaux, les acteurs du développement local et les promoteurs d'entreprises d'économie sociale.



Le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire (CSMO-ÉSAC), organisme à but non lucratif, vise à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies de développement et de formation à l'intention de la main-d'œuvre et des entreprises et organismes du secteur, en favorisant et en consolidant la concertation et le partenariat. Le CSMO-ÉSAC est financé par Emploi-Québec.



Le Réseau d'investissement social du Québec (RISQ) est un fonds de capital de risque à but non lucratif qui a pour mission de rendre accessible un financement adapté à la réalité des entreprises d'économie sociale. Il vise à soutenir l'essor des entreprises collectives par l'injection de capital de connivence servant de levier financier pour la réalisation de leurs projets.

Les bureaux de ces trois organisations sont situés à Montréal. On peut les contacter aux numéros de téléphone suivants:

Chantier: (514) 899-9916
CSMO-ÉSAC: (514) 259-7714
RISQ: (514) 281-2355

Ligne sans frais commune pour les trois organismes: 1-888-251-3255

Production de ce cahier: Carine Guidicelli, Louise Lafortune, Lise Millette, Isabelle Ricard, Jean Robitaille et Suzanne Sauvé.

Graphisme: Composition Fleur de Lysée.

Photos: Photothèque du RCPEM, CAAVD.

Ce cahier d'information est publié six fois par année et inséré à 100 000 exemplaires dans chaque édition du magazine *Recto Verso*. Les coûts d'achat de cet espace sont assumés par ces trois organisations et leurs commanditaires.

FONDATION
CSN POUR LA COOPÉRATION
ET L'EMPLOI

**La Caisse d'économie
Desjardins des Travailleuses
et Travailleurs (Québec)**